REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212202857-20260625-DELIB_20260601-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-CONNEC

SEANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026

Membres du Conseil Municipal :
en exercice : 11
présents : 10
votants : 10

Date de convocation : 18 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BERRONE Lorène, Maire.

Présents : Mme BERRONE Lorène. M. CABON Gilbert. Mme LE JEUNE Christine. M. LE VAILLANT Daniel. M. SEBBE Dominique. M. LÉAUTÉ Marcel. Mme HAYES Sylvie. Mme SEIAM Leïla. M. LE GOFF Jonathan. Mme SAUNIER Zoé.

Absente : Mme DUMAS Anaïs.

M. CABON Gilbert a été nommé secrétaire.

2026 / 06 / 01

Objet : Avenant à la convention portant création d'un service commun des systèmes d'information entre Pontivy Communauté et la Commune - Tarifs 2026

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention pourtant création d'un service commun des systèmes d'information a été signée entre la Commune et Pontivy Communauté le 24 septembre 2019.
Monsieur Jean-François PATRIS, Directeur du Service Commun des Systèmes d'Information de Pontivy Communauté, présente au Conseil Municipal un avenant à cette convention et explique l'objet de cet avenant.

Intégration du dernier volet de mutualisation des applicatifs métiers :
Un déploiement progressif par « paquet applicatif » obligatoire et optionnel avec pour démarrer le socle applicatif agrégé Gestion des Ressources Humaines (GRH), la Gestion Financière (GF) et la Gestion de la Relation Citoyenne (GRC).

Mise en application d'un nouveau principe de facturation pour les communes qui souhaitent adopter ce principe (à ce jour une seule – Pontivy)
Elle consiste en une variante du modèle économique avec un système de double facturation avec ou sans récupération de la part investissement du coût complet.

Prix du catalogue de services :
Le bilan financier lié au catalogue de services marque le pas sur les premiers items du catalogue de service. Depuis le lancement du service commun et la mise à niveau de l'ensemble des outils, les disparités de services, de matériels souscrits précédemment par les communes tendent à disparaitre ce qui influe directement sur les prix du catalogue. Les coûts complets baissent progressivement.

Des facteurs extérieurs influent également sur les coûts comme :
- *Augmentation des tarifs opérateurs télécoms (+6 %)*
- *La recherche d'optimisation autour de la téléphonie fixe (lignes fantômes, résiliations à opérer qui n'avaient pas été faites jusqu'à présent)*

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212202857-20260625-DELIB_20260601-DE

- *Augmentation des licences en location (+20 %) exemple : licences Microsoft 365.*

Les tarifs négociés initialement nous permettent de limiter l'impact de cette augmentation à 9%. »

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de valider cet avenant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide cet avenant à la convention portant création d'un service commun des systèmes d'information - Tarifs 2026, entre Pontivy Communauté et la Commune, (Avenant joint à cette délibération),
- autorise Madame le Maire à signer cet avenant.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
BERRONE Lorène.



Le Secrétaire de séance,
CABON Gilbert